

courant d'opinion que reflète l'attitude de ces honorables collègues. Quant à moi, je voterai contre l'amendement et contre la motion invitant la Chambre à se former en comité des voies et moyens afin d'opérer la réduction du tarif. J'ai toujours été protectionniste; mon père l'était et il m'a légué ses conceptions économiques. (Rires.) Cette circonstance n'est peut-être pas du goût de certains députés, mais je m'en énorgueillis. Mon père est de ceux qui ont beaucoup contribué à l'établissement de l'association des manufacturiers. Gagnant quinze dollars par semaine, il a su élever honnêtement ses enfants, tout en s'employant à la propagation du protectionnisme. Ce n'est pas ce qui lui rapportait le plus, mais il avait foi en la protection et s'en faisait l'apôtre. J'ai connu sir John Macdonald; le plus précieux service qu'il ait rendu au pays, ce fut d'y implanter la protection qui devait en amener le développement. Je conviens avec mon honorable ami de Sherbrooke (M. McCrea) que nul pays n'est devenu réellement grand qui ne s'est développé que par un seul côté. Le développement doit être équilibré; il faut qu'il s'accomplisse dans le domaine de l'agriculture en même temps que dans celui de l'industrie, sans quoi on se trouve en présence de la situation décrite par l'honorable député, situation préjudiciable à l'intérêt du Canada.

Je tiens à faire observer aux représentants de la classe agricole qu'ils commencent, eux aussi, à rebrousser chemin. On a assez fréquemment répété ici qu'ils assimilent la culture du sol à l'exploitation minière. Les cultivateurs ne l'entendent assurément pas de la même oreille qu'eux, car ils commencent à s'occuper de l'industrie du laitage ainsi que de l'élevage. Leur attention se porte aussi sur l'apiculture, et le jour n'est pas bien éloigné où ils envisageront les choses du point de vue industriel. Et c'est précisément le sujet que j'examinerai ce soir. Puisqu'il en est ainsi et qu'il se manifeste un revirement d'opinion dans les rangs ministériels; puisque cinq députés jusqu'ici dévoués au ministère ont cru devoir se prononcer contre le budget, il se peut que le Gouvernement revienne sur sa décision. Certes, le représentant de Sherbrooke ne manque pas de prendre la parole sur les divers articles du tarif, au fur et à mesure qu'ils viendront en discussion. Si l'on fait cela—bien que je n'en espère pas de merveilleux résultats—il pourra y avoir quelque amélioration de la politique ministérielle. Cependant,—et c'est pourquoi mes observations sur le tarif ce soir sont si brèves—je suis assez certain que la question en jeu dont le peuple est saisi aujourd'hui est celle du

[M. Maclean (York-Sud).]

tarif. C'est l'une des plus importantes aux Etats-Unis à l'heure actuelle. L'élection présidentielle aura lieu cet automne. J'ignore ce qui se passera chez nos voisins mais il est possible qu'ils abaissent le tarif. En attendant je conseillerai aux manufacturiers et aux cultivateurs canadiens d'endurer leur sort du mieux possible d'ici à l'automne et l'hiver prochains après que cette question aura été débattue dans tout le pays. Nous n'entendrons pas parler d'autre chose que de tarif et nous nous formerons quelque idée de ce que le peuple en pense.

Si les Américains persistent à nous prohiber leurs marchés nous trouverons peut-être moyen de limiter quelques-uns des nôtres. Par exemple, nous songerons peut-être à imposer un droit d'exportation sur quelques-unes des marchandises qu'ils achètent de nous. Nous pouvons recourir à certaines mesures qui, tout en étant des représailles, permettraient peut-être que tous soient bien traités. Le peuple va examiner et discuter la question du tarif au point de vue, en somme, que ce n'est pas tant le manufacturier qui est lésé mais l'ouvrier qui travaille dans les usines. Plusieurs de nos industries peuvent résister à des abaissements de droits et se maintenir d'une façon ou de l'autre, mais la grande difficulté au sujet de ces changements est le résultat qu'ils auront sur nos ouvriers et sur leurs salaires.

Je vais consacrer quelque temps à d'autres questions d'intérêt public. C'est le moment de les mettre sur le tapis. Lorsque l'on propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens sur des résolutions budgétaires il nous est permis de discuter n'importe quel sujet qui touche aux intérêts publics. L'une des questions que je me propose de traiter est cette révolution, importante et grosse de conséquences, qui a lieu non seulement au Canada mais dans presque tous les autres pays britanniques de l'univers et même dans d'autres contrées. Je veux dire la substitution du système de trois ou quatre groupes à celui de deux partis comme anciennement. Je vais donner à la Chambre un exemple de ce qui est arrivé au pays. Ce changement s'est effectué chez nous et est devenu un fait accompli avec l'arrivée du parti progressiste à la Chambre. Dans un discours que j'ai prononcé en cette enceinte; il y a une couple de mois, j'ai appelé l'attention de mes collègues sur cette révolution prochaine et cette substitution de systèmes de partis. J'en ai fourni des exemples et j'ai dit à la Chambre que le Gouvernement actuel était presque un ministère de minorité, et il l'était réellement autant que j'ai pu le